CAN Équilibré neutre canadien 100/100 (PP)

31 décembre 2025

Un fonds à grande capitalisation axé sur la croissance qui vise l'équilibre entre le revenu et la croissance à long terme.

Ce fonds vous convient-il?

- Vous cherchez à préserver votre investissement, tout en le laissant croître.
- Vous désirez investir de façon équilibrée dans des actifs à revenu fixe.
- Vous êtes prêt à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

COTE DE RISQUE

FAIBLE MODÉRÉ ÉLEVÉ

Catégorie de fonds
Équilibrés canadiens neutres

Date de création
09 juillet 2018

Ratio des frais de gestion (RFG)*
1,63 %
(31 décembre 2024)

Gestion du fonds
TD Greystone Managed Investments Inc.

Dans quoi le fonds investit-il? (au 30 novembre 2025)

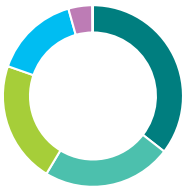

Répartition de l'actif (%)

Obligations Domestiques	35,5
Actions canadiennes	23,2
Actions internationales	21,7
Actions américaines	15,3
Espèces et équivalents	4,3
Obligations Étrangères	0,1
Autres	-0,1

Répartition géographique (%)

Canada	62,8
Multi-National	21,2
États-Unis	15,3
Royaume-Uni	0,3
Irlande	0,3
Autres	0,1

Répartition sectorielle (%)

Fonds commun de placement	44,4
Revenu fixe	35,6
Technologie	7,0
Espèces et quasi-espèces	4,3
Services aux consommateurs	2,2
Services financiers	2,1
Soins de santé	1,9
Biens industriels	0,7
Matériaux de base	0,6
Autres	1,2

Croissance d'une somme de 10 000 $ (depuis la création du fonds)

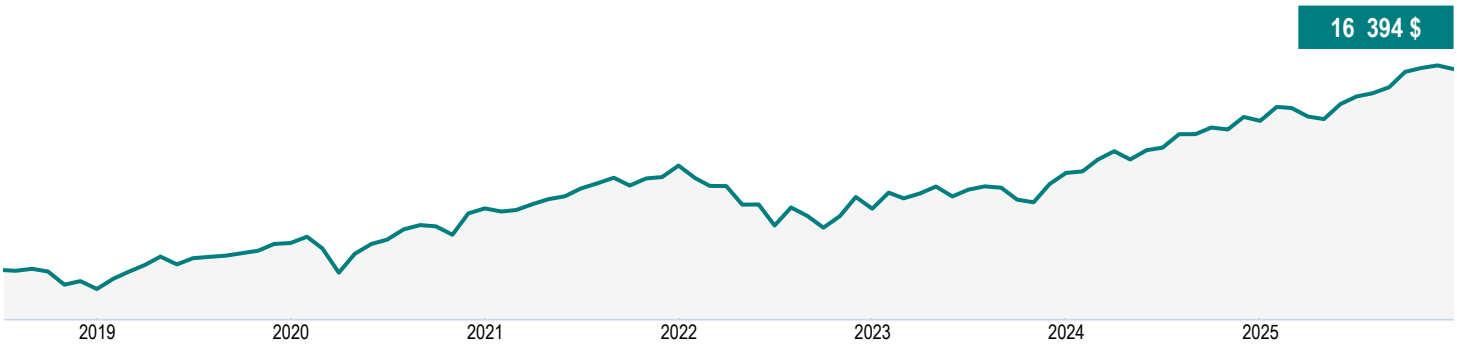

CAN Équilibré neutre canadien 100/100 (PP)

31 décembre 2025

Renseignements sur le fonds (au 30 novembre 2025)

Principaux titres	%
TDG CANADIAN EQUITY FUND	23,2
TDG INTL EQUITY FUND	21,2
Espèces et quasi-espèces	3,3
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-jun-2033	3,1
Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 1,75 % 15-jun-2030	2,4
Province de l'Ontario 5,60 % 02-jun-2035	1,9
Province de l'Ontario 3,65 % 02-jun-2033	1,7
NVIDIA Corp	1,3
Microsoft Corp	1,3
Province de Québec 6,25 % 01-jun-2032	1,2
Répartition totale des principaux titres	**60,6**

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	6,56 %
Rendement du dividende	-
Rendement à l'échéance	3,56 %
Durée (années)	7,14
Coupon	3,64 %
Cote de crédit moyenne	AA-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	-

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
-0,72	**0,53**	**11,15**	**11,15**	**11,10**	**6,50**	**-**	**6,83**

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
11,15	**12,65**	**9,53**	**-10,30**	**11,39**	**10,13**	**15,57**	**-**

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 août 2018 - 31 décembre 2025)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
8,46 %	**mars 2025**	**4,22 %**	**sept. 2023**	**6,43 %**	**100,00 %**	**30**	**0**

Actifs nets (millions de $)
362,9 $

Cours
16,39 $

Nombre de titres
121

Placement initial minimal
100 000 $
Un minimum de 500 000 $ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds

AFA – CLGD031I

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

CAN Équilibré neutre canadien 100/100 (PP)

31 décembre 2025

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

^L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

†Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., ‡Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.